



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 58061

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées quant à leur insertion au sein du monde économique. La croissance économique a en effet peu bénéficié aux personnes handicapées. Il est difficile de convaincre les entreprises d'employer les personnes souffrant d'un handicap du fait des contraintes de productivité, de compétitivité que cela sous-entend qu'il faut développer une politique volontariste permettant l'insertion des personnes handicapées ; à cet effet, les nouvelles technologies permettraient notamment aux personnes lourdement handicapées d'avoir accès au monde du travail. Aussi, lui demande-t-il quelles mesures concrètes entend développer l'Etat à cet effet et si le Gouvernement entend attendre le bénéfice des emplois-jeunes, des contrats aidés d'insertion à des personnes dont le handicap justifierait que le travail se réalise grâce aux nouvelles technologies à leur domicile.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58061

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1052